

UNE CONFIANCE LUCIDE

INFORMATION SUR LA SECURITE

Les informations de cette brochure sont fournies par le Directeur de l'usine NUFARM SAS de Gaillon, sous le contrôle de la Préfecture de l'Eure et de la DREAL de Haute-Normandie. Elles sont diffusées à chaque mise à jour de la brochure et au moins tous les cinq ans. La diffusion auprès du public est assurée par les mairies.



NUFARM SAS - ZI Secteur C Notre Dame de la Garenne 27600 GAILLON
Tel 02.32.64.74.00 – Fax 02.32.64.74.89



UNE CONFIANCE DANS L'AVENIR

Implanté depuis 1950 dans une zone d'anciennes gravières, le site a longtemps hébergé sa propre zone de pavillons à proximité de laquelle se sont implantés des voisins.

Notre site a développé son activité en visant à respecter ces limites. Certains scénarios, issus des études de dangers, recouvrent cependant un périmètre important. A nos voisins et aux populations environnantes, nous devons la quiétude qui passe nécessairement par une information transparente garante d'une bonne gestion des risques



Prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'un site industriel que la législation, française et européenne, soumet à des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs conséquences : études et réduction des dangers, plans d'intervention, information des populations.

En plus de 60 ans d'existence de notre site, nous n'avons causé aucun accident majeur à l'environnement. Nous entendons bien poursuivre dans cette voie.

Nous travaillons en commun avec les pouvoirs publics et les collectivités locales pour renforcer votre sécurité et votre information, afin que vous puissiez avoir, dans notre industrie, une confiance lucide.

Réussir l'intégration harmonieuse de nos activités est une priorité pour l'avenir des hommes, des femmes et de la région.

Cette intégration passe non seulement par le rôle économique des différentes industries, dont la nôtre, mais aussi par la confiance dans les mesures de sécurité que nous adoptons.

*Chaque année, le site consacre plus de 500 000 € à la protection de l'environnement et à l'amélioration des moyens mis en œuvre pour la sécurité.
Cet effort engage et mobilise l'ensemble du personnel de notre site.*

NOTRE INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE



Nos métiers

L'agrochimie : fabrication d'herbicides totaux ou sélectifs et fongicides (réactions chimiques simples, formulations, conditionnements)



La synthèse de molécules : réactions de chimie organique pour la fabrication d'un petit nombre de molécules actives ou d'intermédiaires de synthèse.

La recherche et le développement : le site de Gaillon est doté d'un atelier pilote permettant de mettre au point, à petite échelle, des produits qui permettront de renouveler nos gammes actuelles.

Nos produits servent à

Les fongicides et herbicides que nous fabriquons font partie des produits classiques. Certains sont communément utilisés par le public. Mais la plupart sont surtout utilisés en agriculture et dans le désherbage des bords de route, voies ferrées etc...



Synthèse de matière active pour l'agrochimie.



Nous employons entre 60 et 80 personnes et produisons environ 10000 tonnes de spécialités par an.

UNE ATTITUDE LUCIDE NECESSAIRE

Sécurité, prévention, protection de l'environnement

Le site de Gaillon a en matière de sécurité et d'environnement, une prise en compte systématique qui commence à la conception des installations. Elle se poursuit au quotidien par le contrôle et l'entretien des équipements, la sensibilisation, la formation et l'entraînement du personnel.

SITUATION REGLEMENTAIRE

Le site de Gaillon est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation avec servitude d'utilité publique.

Notre site est classé **SEVESO II** compte tenu de **la nature et de la quantité des produits stockés**.

Nous vous devons une **information sur les risques, les mesures de prévention et d'intervention** de notre site. Ceci répond par ailleurs à la réglementation dont celle relative aux plans d'urgence.

En cas de sinistre, présentant une menace pour l'extérieur du site, le **Plan d'Opération Interne (POI)** est relayé par le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** dont la conduite appartient aux **autorités**.

Le personnel du site de Gaillon compte 20 pompiers.



LES RISQUES DE NOTRE METIER

Notre métier impose d'employer de nombreux produits chimiques. Parmi ceux-ci, les principales origines et la nature des dangers sur le site concernent :

- **Le cyanure de sodium, le chlorure de thyonile.**
- **Les produits inflammables, les composés organiques qui par incendie peuvent générer des émanations toxiques.**

- **Risque d'intoxication respiratoire**

Le cyanure de sodium est un produit toxique par inhalation. Il est stocké sur notre site et utilisé dans la fabrication de nos produits finis.



- **Risque d'incendie**

Les produits inflammables sont des solvants pétroliers et les alcools. Ils sont stockés et entrent dans la composition des produits formulés ou servent de réactifs.



- **Risque d'émission de gaz toxiques et d'intoxication respiratoire**

Différents produits organiques, bien que peu inflammables, peuvent aussi présenter des risques de vapeurs toxiques en cas d'incendie.



QUE SE PASSERAIT-IL EN CAS D'ACCIDENT ?

EN CAS D'ACCIDENT LIMITE A L'INTERIEUR DE L'USINE

C'est l'industriel qui prend les mesures d'urgence avec l'aide éventuelle des secours.
C'est le **Plan d'Opération Interne (P.O.I.)**.

SI UN SINISTRE RISQUE DE S'ETENDRE OU S'ETEND A L'EXTERIEUR DE L'USINE

C'est le préfet, prévenu par l'industriel, qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en œuvre le **Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.)**.

L'ALERTE

En cas d'accident majeur nécessitant le déclenchement du plan particulier d'intervention (P.P.I.) **l'alerte est donnée par la sirène du site, par un message téléphonique à partir d'un automate d'appel et par les moyens mobiles de secours.**

Vous devez alors **appliquer « les bons réflexes »** indiqués dans la fiche réflexe jointe.

Les consignes des autorités sont diffusées sur Radio-France Bleu Haute-Normandie : 100.1 FM et sur Radio Espace : 91,6 FM.

PLUS D'INFO

La sirène d'alerte de Nufarm Gaillon est testée le premier vendredi de chaque mois, à midi.
Vous pouvez écouter le son de la sirène, et obtenir des informations complémentaires (sauf en cas d'alerte)

en appelant le



Dans votre mairie, vous pouvez consulter :

- Le dossier départemental des risques majeurs (D.D.R.M.)
- Le dossier d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.)
- Le Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) de Nufarm sas.



NUFARM SAS - ZI Secteur C Notre Dame de la Garenne 27600 GAILLON
Tel 02.32.64.74.00 – Fax 02.32.64.74.89

